



## TERMES DE REFERENCE

### **Recrutement d'un(e) Consultant(e) pour l'évaluation externe de la phase de départ (2024-2026) du Projet d'Amélioration des Revenus des Acteurs/rices des Filières Agricoles de Base du Centre et du Sud-Ouest Bénin (PARAFAB-Bénin)**

---

#### **1.- Contexte et justification de la mission**

---

Le Projet d'Amélioration des Revenus des Acteurs/rices des Filières Agricoles de Base du Centre et du Sud-Ouest Bénin (PARAFAB - BENIN) est initié et mis en œuvre par les Organisations Partenaires LDLD et CAPACITES-21 avec l'appui financier et technique de Brücke Le Pont.

Le projet intervient dans les départements des Collines, du Zou, du Couffo, du Mono et de l'Atlantique. Il est mis en œuvre suivant l'approche DSM (Développement des Systèmes de Marché) et vise l'amélioration durable des revenus des acteurs et actrices des filières agricoles de base, notamment le manioc, le riz et le palmier à huile. Le manioc est la filière centrale et les filières riz et palmier à huile gravitantes, sont individuellement conduites respectivement par LDLD et CAPACITES-21. Ces deux filières ayant fait l'objet de mise en œuvre depuis plusieurs phases, il a été retenu de commun accord entre Brücke Le Pont (Partenaire Technique et Financier desdits projets) et ses Organisations Partenaires (LDLD et CAPACITES-21) que les interventions dans ces filières prennent fin en décembre 2026.

Les orientations stratégiques du PARAFAB - BENIN s'inscrivent dans les priorités nationales définies par le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA 2021-2025), le PNIASAN 2022-2025 ainsi que le Plan d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026). Elles contribuent également à l'atteinte des objectifs du Programme Régional « Travail en dignité » de Brücke Le Pont pour l'Afrique, dont les principaux axes d'intervention portent sur (i) l'augmentation des revenus, (ii) les compétences professionnelles et l'intégration dans le marché du travail puis (iii) les droits du travail. Les thèmes transversaux à savoir le genre, réduction des risques de catastrophe (DRR) et renforcement institutionnel sont pris en compte dans tous les projets du Programme Régional Afrique.

Le PARAFAB BENIN est conçu comme une intervention de long terme structurée en trois phases :

- Phase pilote : 2021-2023 (menée individuellement par les organisations partenaires) ;
- Phase de départ : 2024 - 2026 ;
- Phase de consolidation : 2027 - 2029 ;
- Phase de sortie : 2030 - 2032.

La phase de départ, démarrée en janvier 2024, et qui arrivera à son terme en décembre 2026, a permis de poursuivre les actions engagées au cours de la phase pilote tout en renforçant les dynamiques de marché autour des filières ciblées. Elle a notamment contribué au renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles, à l'amélioration des relations d'affaires entre acteurs économiques, à la promotion des pratiques de production et de fabrication plus performantes ainsi qu'au développement d'opportunités économiques pour les femmes et les jeunes.

Au terme de cette phase, il est prévu la réalisation d'une évaluation externe afin d'apprécier les performances du projet, de mesurer les changements induits auprès des groupes cibles et des systèmes de marché concernés. Aussi, est – il nécessaire de récapituler les contraintes majeures, les leçons apprises et d'identifier les facteurs de succès et de durabilité tant des

systèmes de développement des CVA des filières promues que des organisations partenaires de Brücke Le pont (LDLD et CAPACITES 21). Enfin, il s'agira en tenant compte de ses éléments de formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour la phase de consolidation (2027 - 2029).

---

## 2.- Objectifs de la mission

---

### 2.1- Objectif global :

Réaliser une évaluation externe indépendante de la phase de départ (2024-2026) du PARAFAB - BENIN, selon les principes et outils de l'approche de Développement des Systèmes de Marché (DSM), tout en générant les enseignements et orientations stratégiques nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de la phase de consolidation (2027-2029).

### 2.2- Objectifs spécifiques :

L'évaluation devra permettre de :

- Analyser et évaluer la performance, l'efficacité et l'efficience du Projet PARAFAB mis en œuvre par LDLD et CAPACITES-21 ;
- Identifier les bonnes pratiques, les innovations, les contraintes et les leçons apprises ;
- Apprécier les mécanismes de pérennisation des acquis développés autant au niveau des systèmes développés autour des filières que des organisations partenaires (LDLD et CAPACITES 21) de Brücke Le Pont ;
- Identifier et analyser les opportunités de développement de nouvelles filières agricoles ou activités économiques porteuses complémentaires à la filière manioc ;
- Formuler des recommandations concrètes pour orienter la formulation de la phase de consolidation (2027-2029).

---

## 3.- Résultats/produits attendus

---

Au terme de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- ✓ Une appréciation documentée des performances du projet est disponible ;
- ✓ Les facteurs de succès, contraintes et leçons apprises sont identifiés ;
- ✓ Les perspectives de durabilité des acquis sont évaluées ;
- ✓ Une analyse des systèmes de marché et des opportunités économiques disponibles est conduite afin d'identifier une ou plusieurs filières agricoles porteuses et complémentaires à la filière manioc ;
- ✓ Des recommandations opérationnelles et stratégiques sont proposées afin d'améliorer la performance, l'impact et la durabilité de la phase de consolidation (2027-2029).

**N.B :** Le rapport doit être écrit de manière concise en écriture Arial 11, avec de la documentation en annexe (par exemple résultats des interviews groupes cibles et groupes focaux). Une journée de petite formation et restitution évaluation par groupe cible et filière sera faite à la fin de chaque visite.

---

## 4.- Méthodologie

---

Le/la consultant (e) propose une méthodologie assez structurée et un agenda de travail détaillé, qui seront amendés et validés respectivement par LDLD puis CAPACITES-21 et Brücke Le Pont avant démarrage de la mission.

À cet effet, il lui est demandé, dans le cadre de cette mission de :

- Conduire une évaluation de la phase du projet qui se termine le 31 Décembre 2026, accompagné de recommandations avec guide pour les équipes afin d'améliorer la conception d'un futur projet ;

- Analyser les systèmes de marché et les opportunités économiques disponibles dans les zones d'intervention afin d'identifier à travers une étude prospective sur les filières agricoles porteuses qui se déroulera à la troisième année de la phase 2 de mon projet en trois phases.
- Animer une réflexion participative avec les Organisations Partenaires sur les innovations relatives aux axes d'orientations tels que la résilience climatique et l'agroécologie dans les systèmes de production, l'accès au marché, le travail décent tout au long des CVA, le renforcement organisationnel des exploitations familiales et de leurs regroupements, etc.
- Appuyer les Organisations Partenaires (LDLD et CAPACITES-21) aux réflexions relatives à l'élaboration du dossier de la nouvelle phase (phase 2) de projet.

Le/la consultant (e) s'engage à ne divulguer aucune information sans autorisation préalable des détenteurs des documents.

Les équipes opérationnelles et le partenaire sur le terrain seront informés pour dispositions à prendre afin de mieux faciliter les rencontres et interviews, focus group et évaluation pendant la mission.

Une conférence en ligne pourrait être tenue avant la mission, afin de s'accorder sur des points essentiels de la mission à déterminer.

Au moins 60% du temps de la mission seraient consacrés aux missions terrain (implication et concertation avec les acteurs opérationnels du système de marché au niveau des coordinations et antennes)

Au plus 40% du temps de la mission seront consacrés aux évaluations et recommandations cadrage, mini-formation, débriefing, guide et la restitution de la mission avec la direction et des groupes cibles.

---

## 5.- Période et durée de la mission

---

La mission de terrain dans les zones d'intervention du projet au Bénin est prévue pour la période **du 01 au 31 Août 2026** après la signature du contrat le 30 Juillet 2026.

Le rapport provisoire doit être soumis aux organisations LDLD et CAPACITES-21 puis Brücke Le Pont le **14 septembre 2026**. et le rapport définitif **25 septembre 2026**

La période pourra être discutée pendant les négociations en fonction des besoins des parties prenantes.

---

## 6.- Le groupe cible concerné par la mission

---

- Les équipes des projets soutenues par la Coordination régionale de Brücke Le Pont ;
- Les acteurs de la fonction régaliennne, les acteurs de la fonction d'appui.
- Les groupes défavorisés (marginalisés) : hommes, femmes et jeunes.

Ces acteurs sont les groupes à enquêter.

---

## 7.- Prise en charge financière de la mission

---

L'évaluation fait partie du projet et la prise en charge financière de la mission sera assurée par LDLD et CAPACITES-21. L'organisation sera faite par la Coordination régionale de Brücke Le Pont d'une part et d'un autre part par LDLD et CAPACITES-21.

Le paiement sera opéré par LDLD et CAPACITES-21 en deux quotités : 50% du coût total à la signature du contrat avec LDLD et CAPACITES-21, sur présentation de la facture puis 50% à la fin du mandat et après approbation du rapport final du mandat.

---

## 8.- Considérations générales

---

Les aspects logistiques et économiques doivent être intégrés dans le montant global de la consultance. Il incombe au (à la) consultant-e ou à l'équipe de consultants de gérer son/leur temps de manière adéquate, de telle sorte que les produits et les résultats du travail soient garantis avec la meilleure qualité et dans les délais prévus. Le/la consultant-e retenu-e devra se constituer en équipe afin de respecter les délais (exécution de l'évaluation, rapportage, etc.).

---

## 9.- Soumission du dossier

---

Les personnes intéressées à participer doivent envoyer leur dossier comprenant les documents :

- Une offre technique :
  - Note de compréhension des termes de références sur 03 pages au plus,
  - Méthodologie détaillée d'exécution du mandat sur 04 pages au plus,
  - Un agenda détaillé sur 03 pages au plus,
  - CV actualisé, diplôme requis et attestations de missions similaires réalisées
- Une offre financière détaillée.
  - Budget détaillé
  - Plan de paiement

**Délai d'envoi : le 24 Juillet 2026 à 17h30** (heure du Benin) aux adresses suivantes :

- ✓ [secretariat.tobe@bruecke-lepont.org](mailto:secretariat.tobe@bruecke-lepont.org);
- ✓ [ldiddassa@ldlbenin.org](mailto:ldiddassa@ldlbenin.org) et [ldiddassa@yahoo.fr](mailto:ldiddassa@yahoo.fr)
- ✓ [capacites21@yahoo.fr](mailto:capacites21@yahoo.fr)

Cotonou, le 29.06.2026